

Ce gouvernement a-t-il une parole ?



LA PAROLE À...

On ne le répète pas assez : il faut plus de logements à loyer modéré car se loger à un coût raisonnable devient de plus en plus difficile. Pourtant le gouvernement n'agit pas pour encourager la construction, au contraire. Envolée la promesse du candidat Hollande de produire 500 000 logements/an. Nous sommes au niveau de construction le plus bas de ces 50 dernières années. Envolé l'engagement de doubler les aides à la pierre. Ces dernières ont diminué de 20 % depuis 2013 et le gouvernement évoque même depuis juillet leur suppression, alors qu'il y a moins d'un an Manuel VALLS signait un pacte avec le mouvement HLM pour augmenter ces aides. Les aides à la pierre ont largement prouvé leur efficacité sociale et économique : elles sont déterminantes pour la construction et la rénovation de logements mais aussi pour la croissance et l'emploi. De plus, elles rendent possible des niveaux de loyers accessibles et sont donc source de gain de pouvoir d'achat pour les locataires. Sans les aides à la pierre, Plaine Commune Habitat n'aurait pu construire près de 100 nouveaux logements par an sur ces dix dernières années et envisager la construction des 275 logements dans la zone d'aménagement de la Montjoie dont nous avons posé la première pierre début juillet. Sans les aides à la pierre impossible également de poursuivre le rythme régulier et soutenu de rénovation de nos résidences dont 50 % ont été réhabilitées en 10 ans.



La politique du logement a besoin d'actes forts comme : l'encadrement généralisé des loyers, et pas seulement sur Paris, et comme promis, l'augmentation des moyens pour construire, rénover, permettre au plus grand nombre d'avoir un logement de qualité. Quand ce gouvernement se décidera t-il, enfin, à tenir parole ?!

Le président, **STÉPHANE PEU**.

Initiatives



PROFS LOGÉS POUR LA RENTRÉE

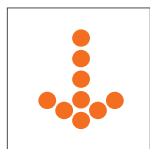
Dans le cadre d'un partenariat inédit avec l'Education Nationale, Plaine Commune Habitat a participé, fin juin, à l'accueil des nouveaux enseignants affectés en Seine-Saint-Denis, pour proposer à ces jeunes professeurs, pour la plupart provinciaux, de déposer une demande de logement. Depuis, une dizaine d'enseignants ont confirmé leur intérêt d'être logés à proximité de leur établissement scolaire et les premières attributions ont pu se faire. Ce partenariat démontre la volonté de l'office de contribuer à la qualité de la scolarité sur le territoire.

Bienvenue au club



Plaine Commune Habitat travaille depuis plusieurs mois à un projet de « club des locataires » pour offrir à tous ses locataires, sur le modèle d'un comité d'entreprise, des biens et des services à des conditions privilégiées. Cette idée vous intrigue, vous souhaitez vous impliquer dans ce projet : une rencontre sur ce thème a lieu le **lundi 28 septembre, à 18h**, au siège de l'office, 32-38 boulevard Jules Guesde, Saint-Denis.
+ d'info et inscription auprès de Sofia BOUTRIH, sboutrih@plainecommunehabitat.fr / 01 48 13 61 67





L'OFFICE À LA PAGE



Depuis cet été une page facebook dédiée au **vivre ensemble au quotidien** sur le patrimoine de Plaine Commune Habitat permet de partager avec vous, locataires, les initiatives réalisées au plus près de chez vous : fêtes, rencontres,

travaux, bons plans sur lesquels vous pouvez donner votre avis. **Connectez vous sur notre page Vivre ensemble au quotidien** (facebook.com/pages/Vivre-ensemble-au-quotidien) et retrouvez-nous également sur notre site internet : oph-plainecommunehabitat.fr

PRATIQUE



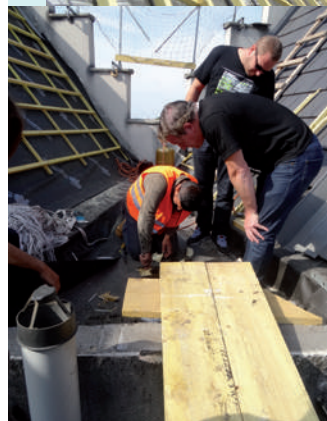
Payez votre loyer en ligne

Avec la rentrée épargnez-vous les contraintes et choisissez le paiement en ligne.

- ➔ Vous pouvez à tout moment payer votre loyer sur le www.oph-plainecommunehabitat.fr.
- ➔ Pas de déplacement, pas de timbre, cela ne nécessite que quelques clics sur votre ordinateur, quand vous le souhaitez, avec votre carte bancaire.
- ➔ Payer en ligne c'est l'assurance d'un paiement sécurisé et sans engagement.

Alors n'hésitez plus à payer votre loyer en ligne.

NOUVEAUX TOITS POUR LES « JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE » À VILLETANEUSE



Depuis mi-juillet, de nouvelles toitures sont installées sur les bâtiments de la résidence. Cette rénovation comprend la pose de nouvelles charpentes et tuiles sur tous les bâtiments, le remplacement des

isolants et des gouttières, ainsi que l'installation de velux. Cette nouveauté permettra la maintenance des systèmes de VMC sans entrer chez les locataires.

Les tuiles de béton laissent place à de belles tuiles en terre cuite qui sont plus légères, apportent une meilleure isolation et ont une durée de vie d'une cinquantaine d'années ! La fin du chantier est prévue pour la fin de l'année 2015. L'année prochaine, ce sera au tour de la résidence Arc-en-ciel.

En attendant nous rappelons aux locataires que les balcons et les terrasses doivent être libérés et que l'accès aux échafaudages est strictement interdit à toute personne extérieure au chantier.

Pour toute information, il convient de se rapprocher du gardien, Efes RAFAA : 06 74 78 42 90.